

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

26512

Déclaration de Maladie : N° S190004456

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 12365 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GHANMI IMA Date de naissance : 13/07/1983

Adresse : Résidence les chênes 1^{er} étage n° 14, Nassiri, CASA

Tél. : 0662 766 214 Total des frais engagés : 708,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/06/2021

Nom et prénom du malade : Chammi Fouad Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Deséquilibre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 19/06/2021

Signature de l'adhérent[e] :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30-04-2021			13590	Docteur Amina LAZERPE HALLU Dentiste - Radiologue - Vendredi 30/04/2021 102 Bd. Oum Errahim Hay Mekka Résidence Selma 1 ^{er} Etage Casablanca Tél.: 05 22 89 78 52

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie ARRABIB Kenza ER-RIFI DOCTEUR EN PHARMACIE 2 et 3 - MEDECINE FATHA BOUKHANE NASSIRIA - CASABLANCA Tel: 0522 89 38 89	30-04-2021	358,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

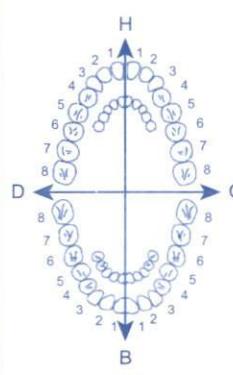
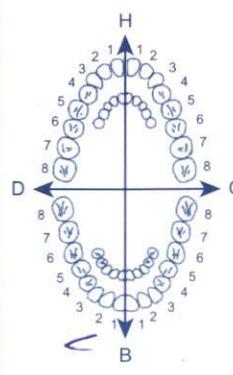
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
					
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION					
FIN D'EXECUTION					
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
H	25533412	21433552	D		00000000
	00000000	00000000	G		35533411
B					11433553
CCEFFICIENT DES TRAVAUX					DATE DU DEVIS
MONTANTS DES SOINS					
DATE DE L'EXECUTION					
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
					
CCEFFICIENT DES TRAVAUX					
MONTANTS DES SOINS					
DATE DU DEVIS					
DATE DE L'EXECUTION					

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

■ Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles

■ Maladies Sexuellement Transmissibles

■ Cosmétologie ■ Allergologie

■ Chirurgie de la peau ■ laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسلية

طببة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

■ أمراض الجلد والشعر والأظافر ■ أمراض الحساسية

■ التجميل ■ الأمراض التنسالية

■ العلاج بالليزر ■ جراحة الجلد والأظافر

Casablanca le:

Docteur Amina LATIFI EP. HALLI
Dermatologue - Venerologie
102 Bd. Oum Rabii Hay Mazola
Residence Selma 1er Etage - Casablanca
Tél: 05 22 89 76 52

الدار البيضاء في :

Ghannouf mael

- cercne scel a long SV
2x152,20 / sel 1 p cent

- Bircles triactiu spras
non lissé

- body tone white leet depigment
non lissé

541,00 - lazer abak colgn SV noz.
= 358,50 / sel 1 p cent

Docteur Amina LATIFI Ep. HALLI
Dermatologue - Venerologie
102 Bd. Oum Rabii Hay Mazola
Residence Selma 1er Etage - Casablanca
Tél: 05 22 89 76 52

~~Pharmacie Aïn AROCHID
2 et 3 Avenue Aïn Arochid
Residence Selma 1er Etage - Casablanca
Tél: 05 22 89 76 52~~

102, Bd Oum Rabii Hay Mazola. Résidence selma 1er étage - Oulfa - Casablanca - Tél : 05 22 89 76 52 - GSM : 06 60 74 36 36

102, شارع أم الربع حي مازولا إقامة سلمى الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 89 76 52 المحمول : 06 60 74 36 36

terre Fabre

DERMATOLOGIE

كوراكن

CNÉ® 10 mg

oinie

Maphar
Km 0, Route Côtier 111.
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
Curacne 10mg cap molle b30
P.P.V : 152,20 DH



30
كبسولة لينة
CAPSULES MOLLES

GTIN:

مودع

03592610000787

LOT:

صنع في

10 2019

ماليزيا

09 2022

تالى مالى



terre Fabre
DERMATOLOGIE

كوراكن

CNÉ® 10 mg

oinie

Maphar
Km 0, Route Côtier 111.
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
Curacne 10mg cap molle b30
P.P.V : 152,20 DH



30
كبسولة لينة
CAPSULES MOLLES

GTIN: 03592610000787

مودع
LOT:

HR069310

صنع في
FAB:

10 2019

تاریخ انتشار
EXP:

09 2022